

PAR COURRIEL ET PAR POSTE

Le 1<sup>er</sup> juin 2005

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
Régie de l'énergie  
800, Place Victoria, Bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Affaires juridiques**  
**Hydro-Québec**  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Téléphone : (514) 289-2211, p. 6925  
Télécopieur : (514) 289-2007

**OBJET : Demande d'approbation du Plan d'approvisionnement 2005-2014**  
**Dossier Régie : R-3550-2004**  
**Notre dossier : R000127 YF NL**

---

Chère consoeur,

La présente donne suite à la vôtre du 31 mai 2005 concernant la planification de l'audience du dossier décrit en rubrique.

Le Distributeur est en accord avec les trois (3) thèmes proposés par la Régie.

Quant à l'ordre de présentation, le Distributeur propose ce qui suit :

1. Prévision de la demande d'électricité du réseau intégré.
2. Plan d'approvisionnement du réseau intégré.
3. Plan d'approvisionnement des réseaux autonomes.

Le Distributeur a certaines contraintes liées aux indisponibilités des représentants du Distributeur (réseaux autonomes) qui résident à l'extérieur de la région métropolitaine.

**Avocat en chef**  
Pierre Gagnon  
**Directrice – Distribution**  
Jacinte Lafontaine  
**Directrice – Production**  
Isabelle Rayle-Doiron  
**Directeur – TransÉnergie**  
F. Jean Morel

**Avocats**  
Stéphanie Assouline  
Sophie Baril  
Chantal Bélique  
Josée Deland  
Dominique Downs  
Valéne Durand  
Eric Fraser  
Yves Fréchette

Rita-Rose Gagné  
Christian Houde  
Line Janelle  
Jean-François Lacasse  
Julie Lapiere  
Nicole Lemieux  
Jean-François Mercure

Maria Moudfir  
Cathy Noseworthy  
Louise Ouellet  
Jocelyne Paquette  
Pascal Parent  
Michel Pasini  
Dominique Piché

Louis Prévost  
Jean Rodrigue  
Sylvy Rhéaume  
Carolina Rinfret  
Nicholas Robidoux  
Jean-Olivier Tremblay  
Simon Turmel

Autre contrainte, M. Daniel Richard, directeur Approvisionnement en électricité, devra s'absenter le 8 juin, de 11h00 à 15h00, en raison de contraintes professionnelles liées à un appel d'offres du Distributeur.

De là, le Distributeur suggère que la journée du 7 juin 2005 soit utilisée pour les thèmes 1 et 2 (pour partie dans ce dernier cas.)

Pour la journée du 8 juin 2005, nous suggérons de suspendre à 11h00 le thème 2, pour entreprendre et compléter le thème 3.

Par la suite, le thème 2 pourrait être complété.

En ce qui concerne la séquence de présentation de la preuve, le Distributeur souhaite que celle-ci se déroule en trois blocs distincts : a) la preuve du distributeur, b) la preuve des intervenants et, selon le cas, c) la contre-preuve du Distributeur.

Le Distributeur renonce aux contestations de qualification d'experts annoncées dans la nôtre du 28 février 2005.

Contrairement aux dossiers tarifaires, le Distributeur n'entend pas débiter sa preuve en présentant un panel d'introduction du dossier. Nous entendons plutôt procéder dans l'ordre suivant, à savoir :

**Thème 1 : Prévion de la demande du réseau intégré.**

**Panel n° 1 : Prévion de la demande et normalisation (durée : 30 minutes).**

- **Yves Nadeau**, chef Prévion de la demande et des revenus, direction Planification.
- **Lise Lefebvre**, chargée d'équipe Demande en énergie, Prévion de la demande et des revenus, direction Planification.
- **Normand Salman**, chargé d'équipe Besoins en énergie et en puissance, Prévion de la demande et des revenus, direction Planification.
- **Michel Grenier**, chargé d'équipe Prévion de la demande, Hydro-Québec TransÉnergie.
- **Michel Bastien**, directeur Affaires réglementaires et tarifaires.

**Thème 2: Plan d'approvisionnement du réseau intégré**

**Panel n° 2 :** Plan d'approvisionnement du réseau intégré / gestion des approvisionnements / service d'équilibrage éolien / critères de fiabilité (durée : 45 minutes)

- **Daniel Richard**, directeur Approvisionnement en électricité.
- **Hani Zayat**, chef Planification et fiabilité.
- **Daniel Mongeon**, chef Programmation et optimisation.
- **Michel Bastien**, directeur Affaires réglementaires et tarifaires.

**Thème 3 : Plan d'approvisionnement des réseaux autonomes**

**Panel n° 3 :** Plan d'approvisionnement des réseaux autonomes et jumelage éolien – diesel (durée : 20 minutes)

- **Robert Alain**, chef Distribution et commercialisation.
- **Jeannot Pelletier**, chef Projets, direction régionale Réseaux autonomes.
- **Bernard Saulnier**, chercheur, Expertise mécanique, métallurgie & civil, IREQ.
- **Michel Bastien**, directeur Affaires réglementaires et tarifaires.

En ce qui concerne les contre-interrogatoires, il nous est difficile d'en estimer la durée effective puisque nous recevions hier encore certains mémoires. Il est donc possible que les balises ci-après décrites soient modifiées en cours d'audience. Advenant pareil cas, nous informerons la Régie sans délai.

Voici ce que nous anticipons, sous réserve de changement :

| <b><u>Intervenants</u></b> | <b><u>Durée</u></b> |
|----------------------------|---------------------|
| <i>AIEQ</i>                | 5 minutes           |
| <i>AQCIE/CIFQ</i>          | 15 minutes          |

|               |            |
|---------------|------------|
| <i>FCEI</i>   | 15 minutes |
| <i>GRAME</i>  | 5 minutes  |
| <i>OC</i>     | 15 minutes |
| <i>RNCREQ</i> | 30 minutes |
| <i>ROEÉ</i>   | 5 minutes  |
| <i>UC</i>     | 15 minutes |
| <i>UMQ</i>    | 5 minutes  |

Enfin, le Distributeur demande qu'un délai de quarante-huit (48) heures lui soit accordé afin de préparer sa réplique aux plaidoiries des intervenants.

Souhaitant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, nos meilleures salutations.



Yves Fréchette

/mb

cc : Les intervenants (par courriel seulement)